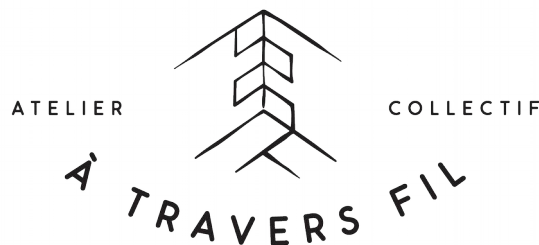


COURS DE MENUISERIE

(inscription à l'année)



Lieu : à l'atelier d'À Travers Fil – 134 rue d'Aubervilliers 75019 PARIS.

***** AVANT TOUTE INSCRIPTION *****

Vérifiez qu'il reste des places en écrivant à formation@atraversfil.org

Nom et prénom:

Mail (en majuscules):

Téléphone :

Dates du cours : du / / au / /

Créneau du cours :

Moyen de paiement (virement, chèque ou espèces) :

Montant du paiement (voir ci-dessous) :

Tarif modulé en fonction du Quotient Familial

QF = (revenu fiscal de référence / 12) / nb de parts indiqué sur la feuille d'imposition

	QF A ≤ 900 €	QF B ≤ 1900 €	QF C > 1900 €
Montant du paiement	640 € TTC	840 € TTC	1040 € TTC
	prix HT = 533,33 € TVA 20 % = 106,67 €	prix HT = 700,00 € TVA 20 % = 140,00 €	prix HT = 866,37 € TVA 20 % = 173,33 €

Virements : **À Travers Fil** IBAN : FR76 4255 9100 0008 0141 6333 978

Merci d'indiquer « **COURS année + NOM** » dans l'ordre de virement.

Chèque : à l'ordre d'**À Travers Fil**.

Paiement en 2x possible par chèques. Envoyez les 2 chèques au moment de l'inscription ; le premier est encaissé à l'inscription, le second au début des cours.

En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter les horaires du cours ainsi que les règles de l'association.

Vous acceptez les conditions d'annulation exposées à la page suivante.

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à formation@atraversfil.org ou par courrier à l'adresse de l'atelier.

Date et signature :

Conditions d'annulation :

Annulation par À Travers Fil :

- L'association peut être amenée à annuler un semestre de cours avant son début (incapacité de l'encadrant, cours non rempli, crise sanitaire ...). Dans ce cas, ATF rembourse intégralement la somme versée pour ce semestre.
- En cas d'annulation d'un cours pour cause de défaillance de l'encadrant, le cours est reporté dans la mesure du possible à une date ultérieure.

Annulation par le.la stagiaire :

- Avant le début d'un semestre de cours, l'annulation par le.la stagiaire ne donne lieu à aucun remboursement sauf en cas d'annulation pour cas de force majeure et à condition que l'association trouve un.e remplaçant.e.
- Après le début du semestre, l'annulation par le.la stagiaire ne donne droit à aucun remboursement.

Protection des données (RGPD) :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique mais ne sont transmises à aucun tiers. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez vous adresser à contact@atraversfil.org.

Pour plus de détails : <https://www.atraversfil.org/politique-de-confidentialite/>